

FCP AMEN PREVOYANCE

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2013

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de FCP AMEN PREVOYANCE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I. Rapport sur les états financiers :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du FCP AMEN PREVOYANCE comprenant le bilan au 31 décembre 2013, l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date ainsi que les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

4. Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le gestionnaire du FCP AMEN PREVOYANCE est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes d'Information Financière généralement admises en Tunisie, promulguées par la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

5. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux standards professionnels généralement pratiqués sur le plan international. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'erreurs significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire du FCP AMEN PREVOYANCE, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour notre opinion.

6. Opinion sur les états financiers

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière du FCP AMEN PREVOYANCE arrêtée au 31 décembre 2013 et des résultats de ses opérations pour la période close à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

II. Vérification spécifique :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2013.

En outre, nous formulons les observations suivantes :

- Au 31/12/2013, l'actif de FCP AMEN PREVOYANCE a été employé en des liquidités et équivalent de liquidités à un taux de 13,24% se situant au dessous du seuil de 20% de l'actif fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

- Au 31/12/2013, l'actif de FCP AMEN PREVOYANCE a été employé en des titres émis par un même émetteur :

- EURO-CYCLES à un taux de 13,80% se situant au dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des OPC tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement.
- Société Touristique El Mouradi (STM) à un taux de 35,69% se situant au dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 du code des OPC tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, en matière de composition du portefeuille et du niveau de détention des placements émis par un même établissement.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Tunis, le 28 mars 2014

**Le Commissaire Aux Comptes :
Jelil BOURAOUI**

Bilan
Exercice Clos le 31/12/2013
(exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012 Retraité
ACTIF			
Portefeuille-titres		<u>243 567</u>	<u>637 491</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	3.1	64 247	192 187
Obligations et valeurs assmilées	3.2	179 320	445 304
Placements monétaires et disponibilités		<u>37 775</u>	<u>147 521</u>
Placements monétaires		-	-
Disponibilités	3.3	37 775	147 521
Autres actifs	3.4	<u>3 971</u>	<u>2 067</u> *
TOTAL ACTIF		285 313	787 079
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.5	-	2 786 *
Autres Crédeurs divers	3.6	605	986 *
TOTAL PASSIF		605	3 772
Capital	3.7	<u>278 639</u>	<u>764 726</u>
Sommes distribuables	3.12	<u>6 069</u>	<u>18 580</u>
Sommes distribuables des exercices antérieurs		10	<1>
Sommes distribuables de l'exercice		6 059	18 581
ACTIF NET		284 708	783 307
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		285 313	787 079

* Chiffres retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (Cf. Note 2.6)

ETAT DE RESULTAT
De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013
(exprimé en dinars)

	Notes	Période du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus du portefeuille-titres	3.8	17 530	32 888
Revenus des placements monétaires	3.9	2 585	7 164
Total des revenus de placements		20 115	40 052
Charges de gestion des placements	3.10	7 080	12 964
Revenus Nets des placements		13 035	27 088
Autres charges d'exploitation	3.11	836	1 491
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 199	25 597
Régularisation du résultat d'exploitation		<6 140>	<7 017>
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		6 059	18 580
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 140	7 017
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		31 548	<38 708>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		<47 483>	57 030
Frais de négociation		<4 705>	<20 238>
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		<8 441>	23 681

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
De l'exercice allant de 1/1/2013 au 31/12/2013

	Période 01/01/2013 au 31/12/2013	Période 01/01/2012 au 31/12/2012
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<8 441>	23 681
Résultat d'exploitation	12 199	25 597
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	31 548	<38 708>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	<47 483>	57 030
Frais de négociation de titres	<4 705>	<20 238>
Distributions de dividendes	<16 974>	<33 236>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<473 184>	<358 569>
Souscriptions		
- Capital	-	40 032
- Régularisation des sommes non distribuables	-	1 305
- Régularisation des sommes distribuables	-	409
Rachat		
- Capital	<473 205>	<390 407>
- Régularisation des sommes non distribuables	7 667	<2 637>
- Régularisation des sommes distribuables	<7 737>	<7 423>
- Droit de sortie	91	152
VARIATION DE L'ACTIF NET	<498 599>	<368 125>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	783 307	1 151 432
En fin de l'exercice	284 708	783 307
NOMBRE DES PARTS		
En début de l'exercice	7 979	11 620
En fin de l'exercice	3 067	7 979
VALEUR LIQUIDATIVE	92,829	98,171
TAUX DE RENDEMENT	-3,07%	1,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31-12-2013

1- PRESENTATION DU FONDS

FCP AMEN PREVOYANCE est un fonds commun de placement du type mixte, régi par le code des organismes de placement collectif.

Il a été créé le 01 Février 2010 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

- La gestion du portefeuille titres du fonds est assurée par AMEN INVEST.
- AMEN INVEST a été désignée distributeur unique des titres du FCP AMEN PREVOYANCE
- L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds du FCP.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2013 sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente. Lorsque les conditions de marché d'un titre donné dégagent une tendance à la baisse exprimée par une réservation à la baisse ou une tendance à la hausse exprimée par une réservation à la hausse, le cours d'évaluation retenu est le seuil de réservation à la baisse dans le premier cas et le seuil de réservation à la hausse dans le deuxième cas.

2.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont constitués de billets de trésorerie et sont évalués à leurs coûts d'acquisition majorés des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5- Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6- Reclassement

- La retenue à la source et la redevance CMF ont été reclassées du poste opérateur créditeur au poste autres créditeurs divers.
- Des montants figurant en soustraction des soldes de poste opérateurs créditeurs et autres créditeurs divers ont été reclassés au niveau de la rubrique autres actifs. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en pro-forma pour des besoins de comparaison, de la façon suivante:

	31/12/2012 retraité	31/12/2012 Publié	Retraitement
Autres actifs	2 067	-	2 067
Opérateurs créditeurs	2 786	1 705	<1 081>
Autres créditeurs divers	986	-	<986>

3- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

3.1- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés :

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Marché Principal				
ENNAKL	1 000	10 663	9 947	3,49%
EURO-CYCLES	4 273	47 858	39 363	13,83%
SAH	86	804	804	0,28%
SOMOCER	5 160	15 598	14 133	4,96%
TOTAL	10 519	74 923	64 247	22,57%

3.2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons d'Etat.
Le détail de ses valeurs se présente ainsi :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Emprunts de sociétés				
AIL2013	250	25 000	26 033	9,14%
HL 2013/1	250	25 000	26 084	9,16%
STM2007 TA	1250	25 000	25 456	8,94%
STM 2007 TB	1250	25 000	25 455	8,94%
STM 2007 TC	1250	25 000	25 455	8,94%
STM 2007 TD	1250	25 000	25 456	8,94%
TLG 2010/2	250	25 000	25 381	8,91%
TOTAL	5 750	175 000	179 320	62,98%

Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Coût d'acquisition
Emprunt de Sociétés	175 000
Actions	199 813
TOTAL	374 813

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Sorties	Coût d'acquisition	Prix de cession	Plus ou moins values
Emprunt de Sociétés	364 933	364 933	-
Actions	352 986	305 503	-47483
TOTAL	717 919	670 436	-47 483

Les remboursements intervenus sur les lignes en portefeuille titres au cours de l'exercice 2013 se détaillent ainsi :

Remboursement	Montant
Emprunt de Sociétés	72 800
TOTAL	72 800

3.3- Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 37 775 dinars et se détaille comme suit :

DISPONIBILITES	Valeur au 31/12/2013	En % de l'actif net
Avoirs en banque	37 775	13,27%
TOTAL	37 775	13,27%

3. 4- Autres actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 3 971 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire**	373	-
Dépositaire**	2 058	527
Intérêt courus sur compte rémunéré	1 540	1 540
Total	3 971	2 067

* Cf. Note 2.6

** Solde dû à une faute de paramétrage de système pour le calcul des frais du gestionnaire et du dépositaire

3.5- Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste est nul au 31 décembre 2013:

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Gestionnaire	-	2 786
Dépositaire	-	-
TOTAL	-	2 786

* Cf. Note 2.6

3.6-Autres Créditeurs divers:

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2013 à 605 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	Valeur au 31/12/2013	Valeur au 31/12/2012 Retraité*
Retenue à la source	513	905
Autres créditeurs(CMF)	92	81
TOTAL	605	986

* Cf. Note 2.6

3.7- Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01 Janvier 2013 au 31 décembre 2013 se présentent comme suit :

Capital au 01/01/2013	
Montant	764 726
Nombre des parts	7 979
Nombre de Porteurs de Parts	17
Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre des parts émis	0
Nombre de Porteurs de Parts nouveaux	0
Rachats effectués	
Montant	-473 205
Nombre des parts rachetés	4912
Nombre de Porteurs de Parts sortants	9
Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-47 483
Régularisation des sommes non distribuables	7 667
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	31 548
Frais de négociation	-4 705
Droit de sortie	91
Capital au 31/12/2013	
Montant	278 639
Nombre des parts	3 067
Nombre de Porteurs de Parts	8

3.8- Revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période	Période
	Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus des obligations et valeurs assimilés	12 542	26 564
Revenus des actions	4 988	6 324
TOTAL	17 530	32 888

3.9- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Revenus des Billets de Trésorerie	1 098	4 048
Intérêts des comptes de dépôt	1 487	3 116
TOTAL	2 585	7 164

3.10- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre les rémunérations du dépositaire et du gestionnaire calculées comme suit :

- Le gestionnaire est rémunéré au taux de 1% TTC l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds.
- Le dépositaire est rémunéré au taux de 0,1% HT l'an indexé sur l'actif net quotidien du fonds. La rémunération minimum est fixée à 1 000 dinars HT pour la première année d'activité et 2 000 dinars HT par an pour la durée de vie restante du fonds sans que cette rémunération n'excède les 12 000 dinars HT par an.

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Rémunération du gestionnaire	6 333	11 596
Rémunération du dépositaire	747	1 368
TOTAL	7 080	12 964

3.11- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel et la charge TCL. En outre, le coût des services bancaires figurant aussi au niveau de cette rubrique

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Redevance du CMF	633	1 160
Services bancaires et assimilés	89	55
TCL	114	276
Total	836	1 491

3.12- Sommes distribuables :

Les sommes distribuables s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2013 au 31/12/2013	Période Du 01/01/2012 au 31/12/2012
Sommes distribuables des exercices antérieurs	10	-1
Résultat d'exploitation	12 199	25 597
Régularisation du résultat d'exploitation	-6 140	-7 017
TOTAL	6 069	18 580

4. Données par part et ratios pertinents:

Donnés par part	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011
Revenus du portefeuille-titres	5,716	4,122	3,635
Revenus des placements monétaires	0,843	0,898	0,320
Total des revenus de placements	6,559	5,020	3,955
Charges de gestion des placements	-2,309	-1,625	-1,074
Revenus Nets des placements	4,250	3,395	2,881
Autres charges	-0,273	-0,187	-0,124
Résultat d'exploitation	3,977	3,208	2,757
Régularisation du résultat d'exploitation	-2,002	-0,879	0,103
Sommes distribuables de l'exercice	1,975	2,329	2,860
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	10,286	-4,851	0,825
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	-15,482	7,148	-2,212
Frais de négociation	-1,534	-2,536	-0,637
Plus au moins valeurs sur titres et frais négociation	-6,730	-0,239	-2,024
Résultat net de l'exercice	-2,752	2,968	0,734
Droits d'entrée et droit de sortie	0,030	0,019	0,005
Résultat non distribuable de l'exercice	-6,700	-0,220	-2,019
Régularisation du résultat non distribuable	2,500	-0,167	-0,155
Somme non distribuable de l'exercice	-4,200	-0,387	-2,174
Distribution de dividendes	2,328	2,860	3,925
valeur liquidative	92,829	98,171	99,09
Ratios de gestion des placements			
Charges de gestion de placement/actif net moyen	1,12%	1,12%	1,12%
Autres charges/ actif net moyen	0,13%	0,13%	0,13%
Résultat distribuable de l'exercice/ actif net moyen	0,96%	1,61%	2,98%
Nombre de parts	3067	7979	11620
Actif net moyen	633 174	1 156 047	1 116 144